
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le jeudi 28 mars 2019 à 11 h 15
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE19 0500

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 28 mars 2019, en y retirant les articles 12.001 et 12.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE19 0501

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation relatif à l'octroi d'une subvention de 100 M\$ pour la réhabilitation de terrains dans l'Est de Montréal ;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser, en 2019, un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention attendue de 100 M\$ pour la réhabilitation de terrains dans l'Est de Montréal;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1191179003

CE19 0502

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de convention entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville d'un montant maximum de 345 000 \$ dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) visant la réalisation d'un rapport d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de l'agglomération de Montréal;
- 2 - de mandater le Service de l'eau pour gérer la mise en œuvre de la réalisation de cette analyse de vulnérabilité.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1198020002

CE19 0503

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente avec le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relatif à l'octroi d'une subvention de 5 M\$ à la Ville de Montréal pour la restauration des sédiments contaminés situés sur le lot 6 073 401 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ou à proximité dans le fleuve;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser, en 2019, un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention attendue de 5 M\$ pour la restauration des sédiments contaminés situés sur le lot 6 073 401 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ou à proximité dans le fleuve;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197934002

CE19 0504

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'acceptation d'une subvention au montant de 25 000 \$ de la part du ministère de la Justice du Québec dans le cadre d'un programme d'accompagnement justice - santé mentale (PAJ-SM) afin de réaliser des travaux de compilations statistiques;
- 2 - d'autoriser un budget de dépenses additionnelles de 25 000 \$ équivalent au revenu de subvention pour l'élaboration d'un projet de tenue des statistiques;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal, à signer une entente à cette fin avec le ministère de la Justice du Québec;
- 4 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1198296001

Levée de la séance à 11 h 32

70.001

Les résolutions CE19 0500 à CE19 0504 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville